

LISTE DES DELIBERATIONS

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 19 mai 2025

1- Reddition réglementaire de comptes

Le conseil municipal a pris en compte les décisions prises dans le cadre des délégations votées le 13 mai 2023 ainsi qu'en matière financière dans le cadre de la fongibilité des crédits.

FINANCES

2- Tarifs municipaux 2025 – Complément nouveaux tarifs

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la création de deux nouveaux tarifs dans le cadre de l'occupation du domaine public. Le premier concerne la fixation d'un tarif de 85 € pour les activités commerciales qui auront lieu lors de la manifestation "Beaupuy en Fête" prévue les 6 et 7 septembre prochains. Le second est lié à la création d'un tarif de 15 € pour les commerçants qui exerceront leur activité commerciale par déambulation lors des divers événements communaux.

3- Créances irrécouvrables et éteintes - Admission en non-valeur

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'admission en non-valeur de créances liées au restaurant scolaire et/ou à l'accueil de loisirs d'un montant total de 2 154.05 €.

4- Budget Général 2025 – Décision Modificative n°1

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la décision modificative n°1 dans l'objectif de prévoir et d'ajuster les crédits nécessaires, en section de fonctionnement pour prendre en compte les modifications sur les recettes et pour couvrir les différentes dépenses jusqu'à la fin de l'année.

URBANISME

5- Acquisition d'une parcelle impasse de la Fontaine et classement dans le domaine public

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'acquisition de l'une des portions de 40 m² située impasse de la Fontaine à l'euro symbolique, et de la classer dans le domaine public.

6- Dénomination d'une voie – Domaine des Artistes

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la dénomination « Rue des musiciens » pour la voie en V du lotissement le domaine des Artistes.

7- Modification simplifiée n°2 – Plan Local d'Urbanisme de Moulleron-Le-Captif – Lancement de la procédure et définition des modalités de mise à disposition du dossier

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la procédure de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme, le lancement de la procédure et la définition des modalités de mise à disposition du dossier.

8- Prorogation du délai du déclassement par anticipation et de la désaffectation d'une parcelle publique – Allée de la Vènerie

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la prorogation d'une durée de 3 ans supplémentaire, soit jusqu'au 31 août 2018, de la décision de désaffectation d'une parcelle publique allée de la Vènerie.

CULTURE

9- Vote d'une remise exceptionnelle à l'occasion du Salon du Mariage à la Longère de Beaupuy au profit de l'agence NBC

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité une remise exceptionnelle de 20% pour la tenue du Salon du Mariage à la Longère de Beaupuy en octobre prochain.

10- Modalités d'organisation de Beaupuy en fête entre la commune et le comité d'animation

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les modalités d'organisation de Beaupuy en fête entre la commune et le comité d'animation.

ENFANCE ET JEUNESSE

11- Evolution du règlement intérieur du restaurant scolaire et accueils de loisirs « Les P'tits Loups », « Le Majic »

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'évolution du règlement intérieur des structures Enfance-Jeunesse, qui sera mis en œuvre à compter de la rentrée de septembre 2025.

12- Convention d'adhésion à la plateforme "La CTG dans ma poche"

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'adhésion au dispositif numérique « La CTG dans ma poche », afin de faciliter le suivi des actions déployées dans le cadre de la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF, ainsi que les échanges entre chargés de coopération.

PERSONNEL

13- Modification des conditions de versement du RIFSEEP durant un congé de maladie ordinaire

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les nouvelles modalités de maintien du régime indemnitaire durant un congé de maladie ordinaire.

14- Evolution de la rémunération journalière des saisonniers recrutés en contrat engagement éducatif

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la rémunération journalière à 51,08 € brut pour les stagiaires BAFA ou BAFD et à 71,75 € brut pour les animateurs titulaires du BAFA ou BAFD.

15- Modification du tableau des effectifs – emplois permanents

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les nouvelles ouvertures de 8 postes d'emplois permanents.

16- Création d'emplois non permanents

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la création de dix postes d'animateurs pour assurer la saison estivale au sein du service Enfance et Jeunesse.